



Séminaire SAGE 2022

Atelier « La construction par la concertation »

Mardi 4 octobre 2022

Cette intervention est réalisée avec le soutien de :



La concertation : de quoi parle-t-on ?



Les différents niveaux de participation

Information

Informer d'une décision,
d'une situation, d'un projet ...

Consultation

Recueillir, préalablement à une
décision collective, les avis, opinions,
attitudes d'un certain nombre
d'acteurs

Concertation

Trouver à plusieurs un accord, une
solution à un problème qui nous
concerne. Proposer aux décideurs

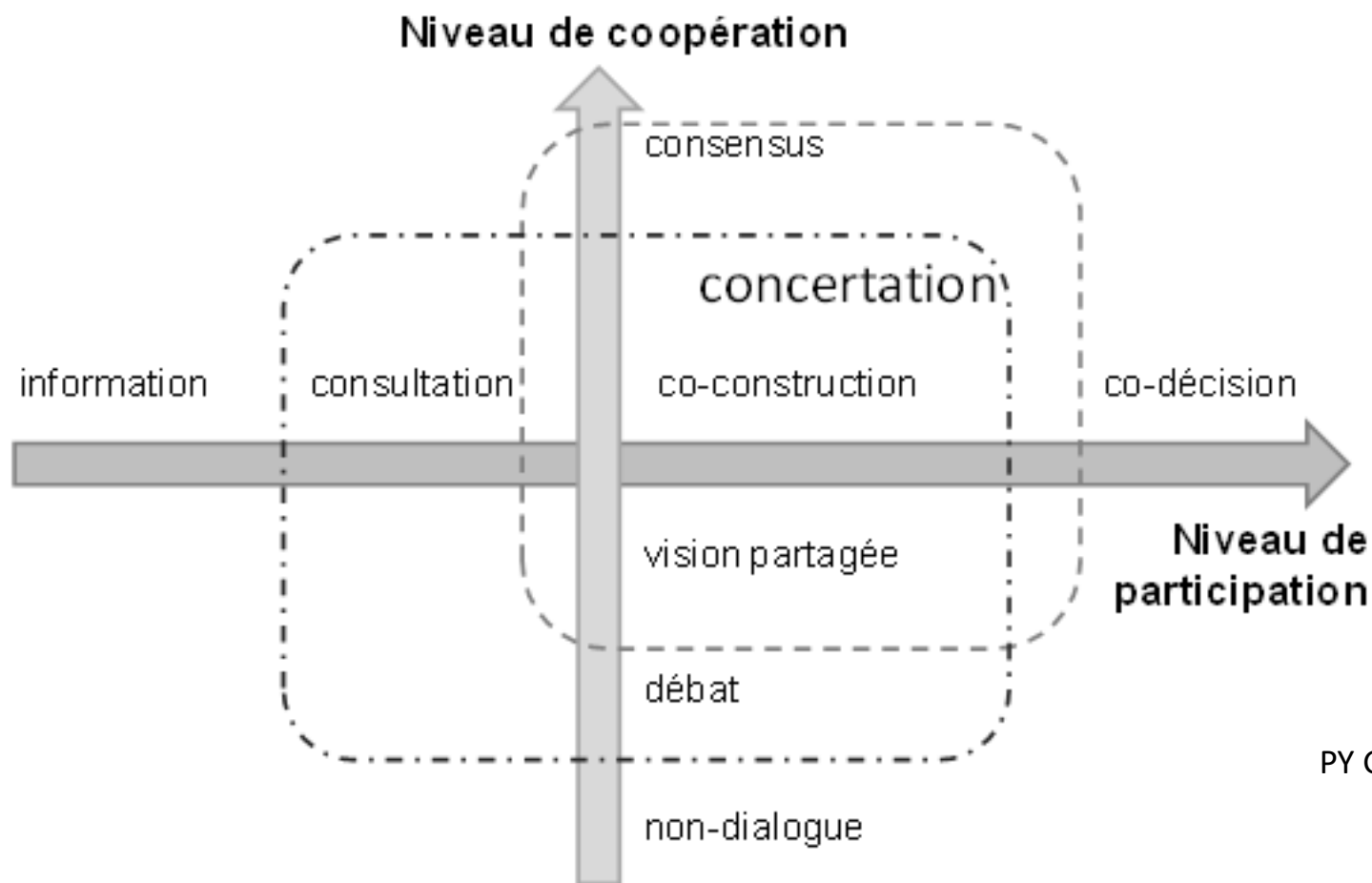
Codécision

Décider ensemble, partager le
pouvoir de décision. S'engager à
mettre en œuvre

Définitions



Des visions différentes de ce que peut recouvrir la concertation



PY Ghuiheneuf GEYSER

Différents modèles de gestion des projets et des politiques publiques

La communication repose souvent sur le modèle :

Décider - annoncer – défendre (convaincre)

La participation repose sur les modèles :

Proposer - écouter - requalifier (consultation)

Dialoguer - analyser, élaborer - choisir (concertation, dialogue territorial)

La concertation est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de parvenir à des propositions (d'orientations, d'actions) acceptées par toutes les différentes catégories d'intérêts concernées.

Deux dimensions primordiales :

- l'inscription dans le **processus décisionnel**
- le niveau d'**interaction entre les participant.e.s**

Pourquoi une d marche de concertation ?

La concertation s'appuie sur les principes de la **négociation raisonnée** :

1

Travailler avec toutes les catégories d'acteurs concernés

2

Dialoguer à partir des intérêts (des besoins) et non pas des positions (des revendications)

3

*Rechercher des solutions gagnant-gagnant.
Notion de concessions équilibrées.*

4

Mettre en place une animation "neutre" et "conciliante" avec les personnes

5

Respecter les phases du processus

- **Phase d'exposé des positions et d'analyse du problème**

se mettre d'accord sur les désaccords

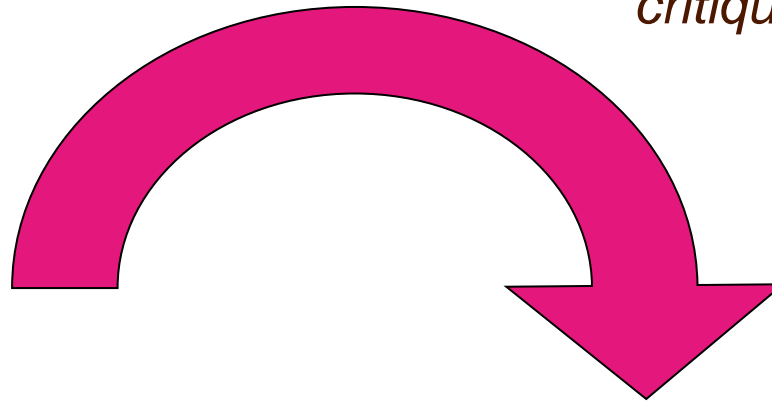
- **Phase de passage des positions aux besoins**

écoute active

- **Phase de recherche de solutions**

créativité, absence de critique

- **Phase de choix**
acceptabilité, faisabilité



Dans quelles circonstances ?



Quand :

- **problème est complexe**, solutions pas évidentes à identifier, à élaborer et à mettre en œuvre.
- les projets, les actions **ne se feront pas sans l'implication des acteurs concernés.**
- la question ou le projet sont **conflictuels, mal accueillis**, mal perçus...
- on ne résoudra pas le problème traité par la seule action d'une catégorie d'acteurs, lorsqu'il qu'il serait **nécessaire que d'autres agissent**, ou que les actions existantes dans le domaine gagnent en complémentarité, en cohérence.
- on a **un projet « pour » un public** ciblé.
- les 1ères tentatives sont considérées comme **inadaptées.**
- on **maitrise mal les contraintes des principaux intéressé.e.s.**

Les caractéristiques fondamentales



Le dispositif doit :

- être **sincère** et **tourné vers l'action**. Reste une décision à prendre, une **marge de manœuvre**, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Avoir [potentiellement] une **influence sur la décision** : **améliorer un projet**, **une décision**.



Il doit rester des décisions à prendre, mais à quelle étape du projet, de la démarche ?

- Formulation des problèmes
- Détermination des priorités
- Elaboration des solutions
- Mise en œuvre des solutions

Plus les personnes sont associés en amont, plus la démarche a de sens pour eux, plus leur influence sur la décision est significative.



Les caractéristiques fondamentales



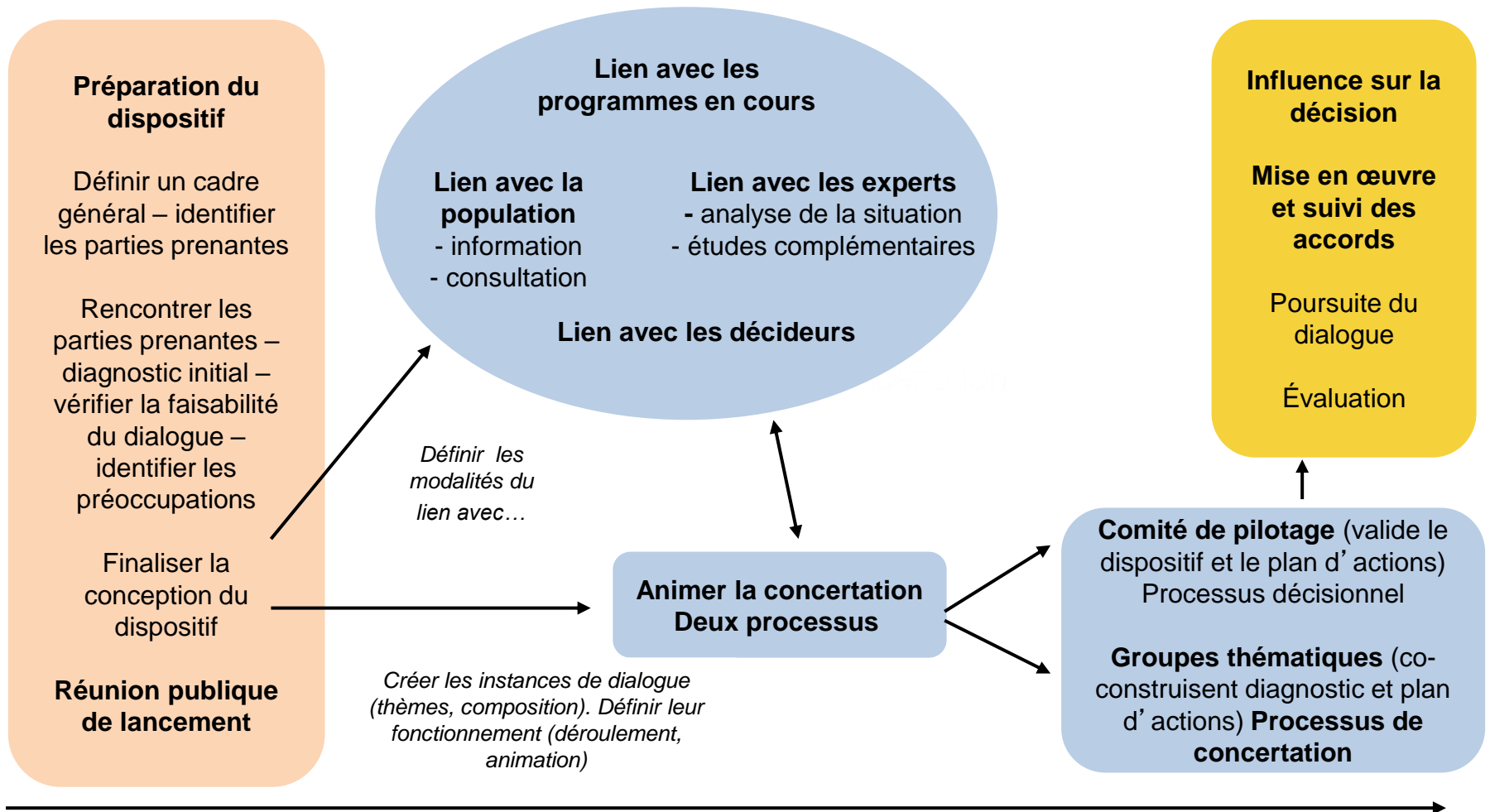
Le dispositif doit :

- être **sincère** et **tourné vers l'action**. Reste une décision à prendre, une marge de manœuvre, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Avoir [potentiellement] une **influence sur la décision : améliorer un projet, une décision**.
- **Impliquer tous ceux qui sont concernés** par la décision/projet/question qu'ils en tirent avantage ou non, et quelque soit leur position.
- **Associer** (comprendre) **une partie prenante** reconnue, par toutes les autres comme « **légitime** » **pour décider** en dernier ressort, sans elle, le processus ne peut être « bouclé ».
- Permettre une discussion réelle, **une délibération** et le passage d'idées individuelles à des idées collectives. Production et écriture collective.
Les personnes sont les auteurs des contenus produits.

Éléments clés d'un dispositif



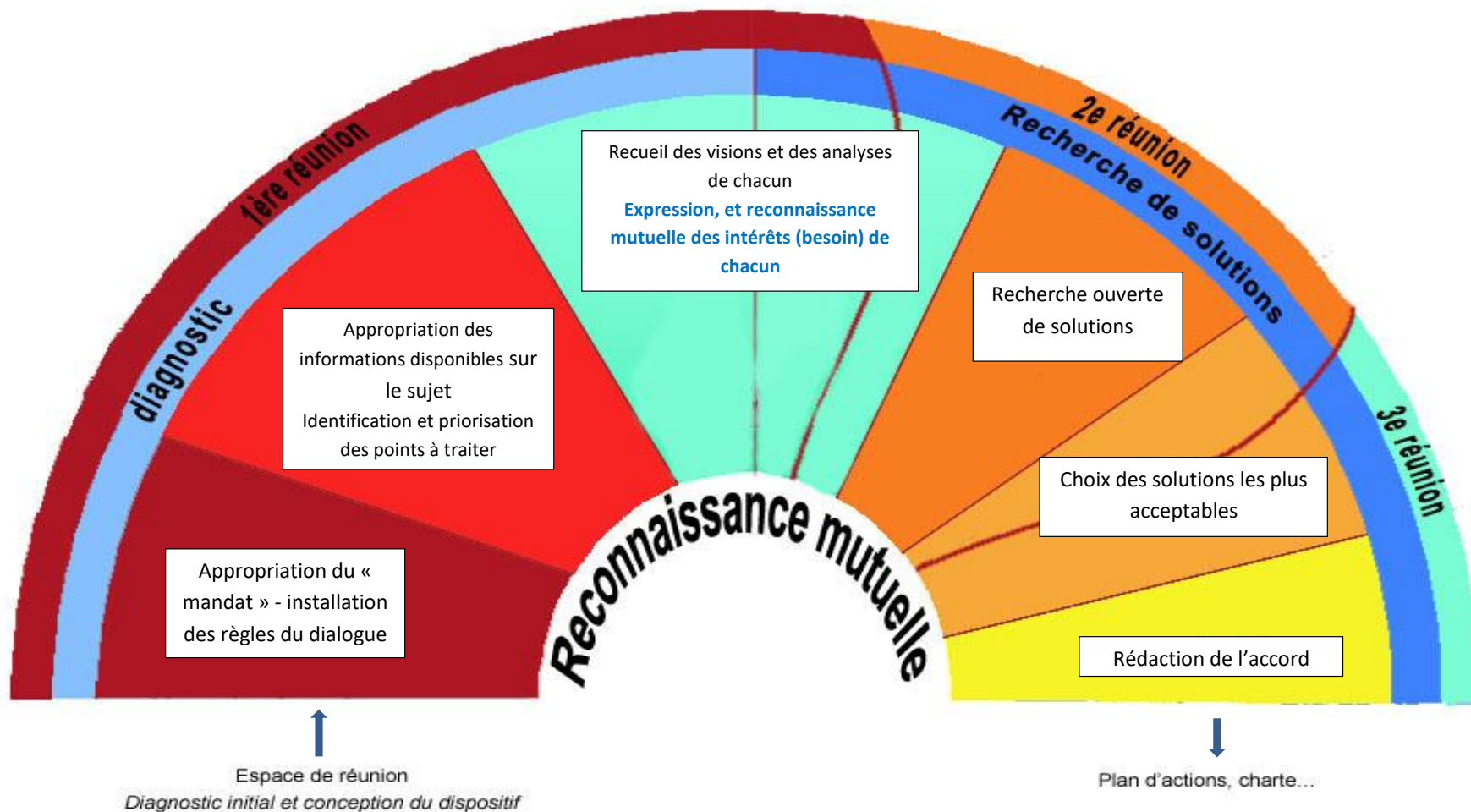
Éléments clés d'un dispositif



Programmer un calendrier de travail

D'après P Barret GEYSER

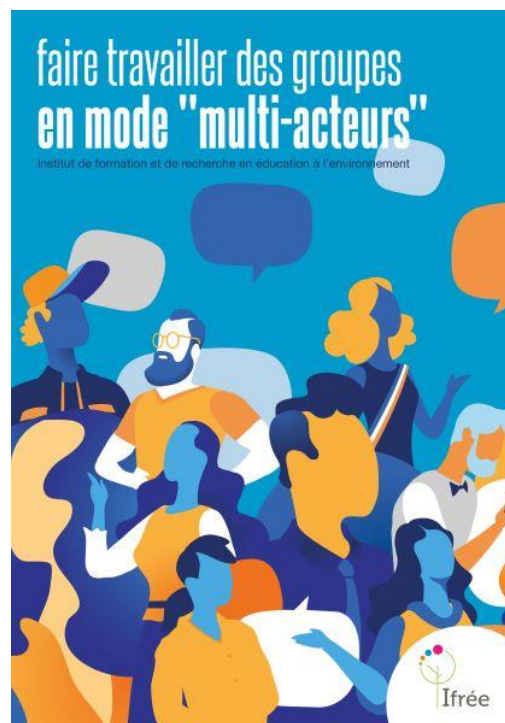
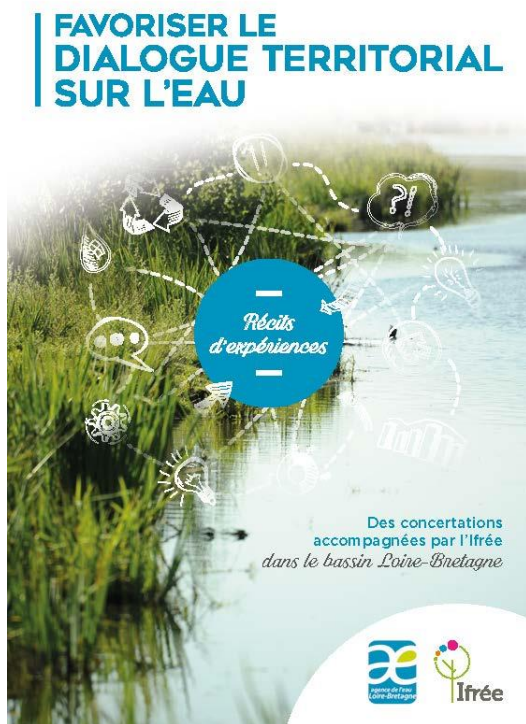
Les étapes du travail collectif dans un processus de concertation



Pour aller plus loin !



Brochures gratuites téléchargeables sur le site de l'Ifrée, rubrique publication :





Ifrée

Institut de formation et de recherche
en éducation à l'environnement

Ifrée
405, route de Prissé-la-Charrière
F-79360 Villiers-en-Bois
Tél. : +33 (0)5 49 09 64 92
E-mail : ifree@ifree.asso.fr • www.ifree.asso.fr

Cette intervention est réalisée avec le soutien de :

